



Bréhan

Un « jardin extraordinaire » pour Gwen Ran



Une résidente de Gwen Ran profite de l'une des installations sensorielles du jardin.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Le « jardin extraordinaire » de Gwen Ran, inauguré plutôt ce mois-ci, a été conçu par l'association Kervihan comme un cadre de vie ouvert sur l'extérieur, adapté aux personnes polyhandicapées résidant au foyer d'accueil médicalisé.

L'espace vert comprend un lieu de rencontre avec kiosque et bancs, un solarium, un espace son avec des structures musicales à manipuler, un sentier sensoriel ainsi qu'un espace ludique avec balançoire et trampoline.

Un coût de plus de 300 000 €

Lors de l'inauguration du jardin le 18 avril, Emmanuel Martineau, directeur général de l'association Kervihan, listait les raisons qui rendaient ce jardin « extraordinaire ».

D'abord, son coût, de plus de 300 000 €. Une partie du projet a été financée d'une part par des dons de particuliers, d'actions solidaires et d'associations ; et d'autre part par la Fondation Claude Pompidou, le Conseil départemental, l'aide sur proposition de Pontivy communauté sur les

Fonds régionaux et européens Leader et l'aide d'Espacil, propriétaire des lieux. « Il reste environ 56 000 € à financer sur le budget investissement de notre Association, » précise Louis Guillemot, président de l'association.

Emmanuel Martineau a également loué l'équipe, qui, « par sa volonté inexpugnable », a su faire montre d'une véritable ténacité pour que ce projet aboutisse. Le directeur général de Kervihan a ajouté que « l'équipe a fait le choix d'un projet destiné aux handicaps des personnes accueillies à Gwen Ran : polyhandicapés, troubles du spectre autistique, déficience mentale, troubles psychiques, handicap moteur. »

Enfin, ce jardin « a vocation à devenir un espace de rencontres, de médiation en accueillant d'autres établissements médico-sociaux, des écoles, des personnes âgées pour partager du temps et des activités. Mais aussi en programmant des expositions qui permettront la rencontre de gens ordinaires avec celles et ceux qui occupent ces lieux. »

